



UFR des sciences médicales

DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE SUR LA PATHOLOGIE INFLAMMATOIRE DEMYELINISANTE DU SYSTEME NERVEUX CENTRAL

Il est créé, à compter de l'année universitaire 2008-2009, en partenariat avec les universités de, Paul Sabatier Toulouse 3, de Limoges, de Clermont-Ferrand 1, de Poitiers et de Montpellier 1, un Diplôme Interuniversitaire sur la pathologie inflammatoire démyélinisante du système nerveux central

1 - Objectifs de la formation

Cette formation a pour but d'assurer une formation post-universitaire complémentaire sur la Sclérose en Plaques et les maladies démyélinisantes inflammatoires du système nerveux central.

2 - Responsables

Professeur Aurélie RUET, PU-PH
Service de Neurologie et Maladies inflammatoires du système nerveux central
GH Pellegrin – CHU de Bordeaux
33076 BORDEAUX CEDEX
05 56 79 55 21
aurelie.ruet@u-bordeaux.fr

Secrétariat :
Emilie VEIGA DA PALMA
Collège Sciences de la Santé
Secrétaire Pédagogique DU-DIU
146, rue Léo Saignat
CS 61292
33076 BORDEAUX cedex
05.57.57.47.65
<https://sante.u-bordeaux.fr>

3 – Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**
10 candidats minimum et **30** candidats maximum au total pour toutes les universités co-contractantes.

- **3-2 Durée de la formation :**

La formation dure 1 an et se déroule tous les ans.

- **3-3 Enseignement théorique :**

L'enseignement se fait en présentiel et distanciel pour une durée globale de **49 h** (43 h en présentiel et 6 h en distanciel).

Les cours ont lieu à Bordeaux et se déroulent de novembre à mai de l'année universitaire.
Calendrier : 4 séminaires en novembre, janvier février et mai.

- **3-4 Stages* :**

Un stage facultatif de 39 h peut avoir lieu au CHU au Centre de Ressources et Compétences Sclérose en plaques.

*Les stages donnent lieu à convention

4 - Conditions d'inscriptions

Conditions de titres :

- Les médecins impliqués dans la prise en charge des pathologies inflammatoires démyélinisantes du système nerveux central ;
- Les Internes ayant déjà validé deux années de DES (Neurologie, ophtalmologie, radiologie, MPR).

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 – Coût de la formation

En formation initiale : 400€ / an

En formation continue :

- Reprise d'études non financée : **750€ /an**
- Reprise d'études financée : **850€ / an**

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 – Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**

Il est organisé une session d'examen par an.

- **6-2 : Nature des épreuves :**

L'examen de fin d'études consiste en une épreuve notée sur 40 comprenant une remise d'un mémoire (noté sur 20) et une soutenance de ce mémoire (notée sur 20).

Le mémoire doit être remis avant la date de soutenance.

Le jury de l'examen de fin d'études est composé d'au moins 4 enseignants universitaires désignés par les responsables du DIU dans chaque université participante.

- **6-3 : Validation :**

Pour être déclarés admis les candidats doivent obtenir la moyenne à l'examen final.

- **6-4 : Disposition prévues en cas d'échec :**

Pour pouvoir redoubler, les candidats doivent avoir obtenu entre 8 et 10/20.

7 – Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :

Conseil UFR 1 du 14/04/2008
C.A. du 29/05/2008

Modification :

Modifications :

Conseil UFR Sciences Médicales du 10/03/2010
C.E.V.U du 25/03/2010
Conseil UFR Sciences Médicales du 15/04/2011
C.E.V.U. du 19/05/2011
Conseil UFR Sciences Médicales du 04/06/2014
Conseil du Collège Sciences de la santé du 01/07/2014

Changement de responsable :

Conseil UFR Sciences Médicales du 14/09/2020
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/09/2020

Modifications :

Conseil UFR Sciences Médicales du 17/04/2023
Conseil du Collège Sciences de la santé du 18/07/2023
(Version 7)

Modifications :

Conseil UFR Sciences Médicales du 16/06/2025
Conseil du Collège Sciences de la santé du 16/07/2025
(Version 8)

Modifications (tarifs et contrôle) :

Conseil UFR Sciences Médicales du 15/12/2025
Conseil du Collège Sciences de la santé du 18/03/2026
(Version 9)

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

MODULE 1 : EVALUATION DES BESOINS ET DES PRATIQUES :

- Session d'évaluation des pratiques lors d'une session de cas cliniques avec auto-évaluation lors du séminaire 1.

MODULE 2 : ACQUISITION DES SAVOIRS sous forme de cours magistraux dispensés lors des séminaires :

- Epidémiologie, Etiologies
- Classification nosologique des maladies inflammatoires du système nerveux central.
- Définitions et classifications des formes cliniques de sclérose en plaques.
- Histoire naturelle de la SEP, facteurs pronostiques, formes bénignes.
- Epidémiologie de la sclérose en plaques ;
- Arguments épidémiologiques en faveur des facteurs environnementaux et génétiques, virologie
- Neuropathologie de la SEP
- Myélinisation/remyélinisation
- Démarche diagnostique générale
- Mécanismes de l'auto-immunité
- L'immunologie de la SEP, les modèles
- La neuromyéélite optique à anticorps anti aquaporine 4 (NMO), spectre des NMO, maladie associée aux anticorps antiMOG (MOGAD)
- La génétique de la SEP
- Les formes topographiques et pathologiques (Balo, Schilder, Marburg), EMAD
- Leucodystrophies de l'adulte
- Atteintes du SNC des maladies systémiques, Lupus, Goujerot-Sjögren, neurosarcoïdose.
- Les encéphalites auto-immunes
- Troubles cognitifs
- Névrites optiques : clinique, explorations ophtalmologiques, diagnostics différentiels, histoire naturelle.
- Troubles oculomoteurs
- La Fatigue et les troubles du sommeil : clinique, prise en charge
- Troubles de l'humeur ; troubles psychiatriques
- IRM : Cas cliniques
- IRM : nouvelles techniques
- Evaluation (EDSS)
- Education Thérapeutique
- Traitements de fond des formes rémittentes
- Traitements de fond des formes progressives
- Nouveaux traitements
- Traitement des poussées
- Prise en charge de la douleur
- Les SEP et maladies apparentées à début pédiatrique
- Rééducation motrice
- Spasticité : Clinique, évaluation clinique et paraclinique ; prise en charge.
- Troubles sphinctériens ; clinique, évaluation clinique et paraclinique et prise en charge.
- SEP et travail : SEP et vie sociale ; aspects administratifs et juridiques (aides, invalidités, protection juridique etc...)

MODULE 3 EVOLUTIF D’EVALUATION DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET RETOUR D’EXPERIENCES sous forme d’ateliers, de mises en situation : travail par petits groupes puis restitution en plénière et discussion et de réalisation d’un mémoire (soutenu et discuté lors du dernier séminaire) :

- Atelier de cas cliniques diagnostiques formes rémittentes et progressives
- Atelier de cas cliniques sur les diagnostics différentiels
- Atelier cas cliniques : la SEP au quotidien : grossesse, contraception, sports, vaccins...
- Séminaire de retour d’expérience sur l’annonce du diagnostic
- Atelier de cas cliniques sur les traitements de fond.
- Atelier : prise en charge des signes paroxystiques, signes atypiques et traitements symptomatiques
- Présentation et discussion des mémoires devant l’ensemble des étudiants

ENSEIGNANTS PRINCIPAUX :

Université de Bordeaux :

Prof A. RUET (Responsable universitaire/coordonateur), Professeur T. TOURDIAS, Dr JC OUALLET, Dr P BUISSONNIERE, Dr J BERNARD, Dr MB ROUGIER, Dr E TOURNAIRE MARQUES, Dr N SCHMITT, E BERNARD

Université de Clermont-Ferrand :

Professeur P. CLAVELOU (Responsable universitaire/coordonateur), Prof X MOISSET, Pr C SARRET

Université de Limoges :

Professeur L. MAGY (Responsable universitaire/coordonateur)

Université de Montpellier 1 :

Professeur P. LABAUGE (Responsable universitaire/coordonateur), Prof X AYRIGNAC

Université de Poitiers :

Professeur JP NEAU (Responsable universitaire/coordonateur)

Université de Toulouse :

Professeur P. MARQUE, Dr J Ciron (coordonateur local), Responsable universitaire : Pr R LIBLAU.